

## CANDIDATURES EXTÉRIEURES 2024/25

### Modalités de candidature

**Cette procédure ne concerne que les étudiants qui n'étaient pas scolarisés au lycée Champollion au cours de l'année 2023-2024**

Pour nous permettre d'examiner votre candidature, veuillez télécharger et compléter :

**LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS - CANDIDATURES EXTÉRIEURES 2024-2025**

Cette fiche doit nous être retournée par mail accompagnée de :

**Pour les montants (3/2)**

- Une lettre de motivation
- La copie du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre de la présente année scolaire
- Dès obtention, la copie du bulletin du 2<sup>nd</sup> semestre de la présente année scolaire avec la décision du conseil de classe autorisant le passage dans la voie sollicitée et la copie de l'attestation de parcours en CPGE validant les ECTS.

**Pour les redoublants (5/2)**

- Une lettre de motivation
- Les résultats de l'admissibilité aux concours : classement et notes
- La copie du bulletin du 1<sup>er</sup> semestre de la présente année scolaire
- Dès obtention, la copie du bulletin du 2<sup>nd</sup> semestre de la présente année scolaire avec la décision du conseil de classe vous autorisant à redoubler.

**Adresse d'envoi :**

**[scolarite-cpge.0380027y@ac-grenoble.fr](mailto:scolarite-cpge.0380027y@ac-grenoble.fr)**

Votre demande sera examinée dans les meilleurs délais. En cas d'acceptation de votre candidature, un dossier d'inscription vous sera envoyé par mail. Il sera à rapporter au Lycée Champollion lors des inscriptions qui se dérouleront le 22 août 2024.

***Les demandes de candidature qui ne nous seront pas parvenues avant le 3 juillet 2024  
seront examinées à compter du 19 août.***